

CMPT 2130			IRPP/IS			
NIVEAU: LICENCE	CRÉDITS:	5	CLASSE :	2ÈME ANNÉE	SEMESTRE	S1
				SCIENCES COMPTABLES		
VOLUME HORAIRE	42 H	COURS		MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	EXAMEN FINAL :	70%
	21 H	TD			CONTRÔLE CONTINU:	30%

DESCRIPTIF DU COURS

L'objectif de ce cours est de présenter le fonctionnement de l'imposition régissant le monde des affaires et d'étudier l'organisation et la réglementation des principaux impôts directs en Tunisie en matière d'IRPP et de l'IS.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A la fin de cette formation, les étudiants devraient être en mesure de :

- Cerner les sources du droit fiscal tunisien.
- Calculer et liquider l'impôt sur les personnes physiques (IRPP)
- Calculer et liquider l'impôt sur les sociétés (IS).

PRÉ-REQUIS

Comptabilité financière 1 et 2

CONTENU

Chapitre 1 introductif (Définition de l'impôt, catégories, sources du droit fiscal)

Chapitre 2:- L'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP)

Chapitre 3- L'impôt sur les sociétés (IS)

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- Ayadi, H. (1989), "Droit fiscal", Centre de Presse Universitaire. - Abouda A. (2001), "Code des droits et procédures fiscaux, contrôle, contentieux et sanctions", Publication de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne - Ayadi, H. (1996), "Droit fiscal, l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés", CERP, Tunis. - Ayadi, H. (2001), "Droit fiscal international", Centre de Publication Universitaire. - Cozian, M., (1993) "Précis de droit fiscal des entreprises", LITEC. - Mastouri, M., (2000), "Droit fiscal de l'entreprise, l'imposition des revenus et des bénéficiaires", Imprimerie principale, Tunis. - Imprimerie Officielle de Tunisie, "Code de l'IRPP et de l'IS".

